



■ SONVILIER

Le projet de parc éolien en votation le 27 septembre

Initialement prévue dimanche, la votation populaire sur le projet de parc éolien des Quatre Bornes, à cheval entre les communes de Sonvilier et Val-de-Ruz (NE), se tiendra finalement cet automne. Dans un communiqué, le Conseil municipal de Sonvilier a rappelé hier avoir dû reporter la tenue du scrutin en raison de la crise sanitaire et a ainsi annoncé avoir choisi la nouvelle date du 27 septembre.

Délai jugé suffisant par les autorités

Selon les autorités, le délai ainsi laissé jusqu'à la votation est suffisant. Alors que le vote consultatif a eu lieu il y a bientôt cinq ans, elles précisent ne pas avoir jugé nécessaire, comme le demandaient officieusement certains citoyens du village, de repousser davantage l'échéance. «Les porteurs du projet ont communiqué à plusieurs reprises, et en toute transparence, sur l'avancée de ce dernier», notent-elles, estimant que la population aura eu le temps et les opportunités de s'informer et de se forger un avis sur le projet.

Rappelons que le projet des Quatre Bornes prévoit l'implantation de dix éoliennes sur le territoire des deux communes concernées. Plusieurs oppositions ont été déposées et sont en cours de traitement. **cb**